



ARREST
DU CONSEIL D'ESTAT
DU ROY,

QUI permet aux sieurs Bergier, Boucher, Gautier
& de Mantes, d'établir une pêche le long de la
Côte de l'Acadie & de la Riviere Saint-Jean,
& leur accorde plusieurs privileges.

Du dernier jour de Fevrier 1682.

Extrait des Registres du Conseil d'Etat.

LE ROY ayant par son Edit du mois de Decembre
1674. supprimé la Compagnie d'Occident, & réuni à
son Domaine tous les pays, terres fermes, & Isles qui
avoient été concédées à ladite Compagnie par S. M. au moyen
de quoi & du remboursement qui a été fait aux Intereſſez en
ladite Compagnie au capital & intereſts des fonds qu'ils de-